L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 16 MAI.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* commente l'entrevue de son rapporteur avec Kellogg, et dit qu'il n'est pas extraordinaire que Durell, le levier de la conspiration, et Hawkins, qui en a été l'un des instruments, reconnaissent le pseudo-gouverneur. Mais notre confrère ne fait pas la vraie réponse à cette assertion de Kellogg que les membres radicaux du Congrès ont été accueillis et reconnus comme les représentants de la Louisiane. Cette réponse la voici :

Dans l'ancien Congrès dont les pouvoirs ont expiré le 3 mars, il n'y avait qu'une vacance, et le candidat fusioniste, M. Boarman, a été admis, et son concurrent, un homme de couleur, a renoncé à contester son siège. Quant au nouveau Congrès, il ne se réunira qu'en décembre, par conséquent les candidats kelloggistes n'ont pu encore être ni accueillis ni reconnus. Ils ont, tout au plus, été inscrits par le greffier sur le rôle, ce qui ne décide rien du tout.

La réponse du *Picayune*, en ce qui concerne le Sénat, est plus concluante. C'est celle que nous avons faite dans nos commentaires sur l'adresse de Kellogg. Le Sénat a refusé d'admettre Ray et Pinchback, il n'a donc pas reconnu le gouvernement de Kellogg. Notre confrère constate qu'il n'y a nulle part dans l'Etat acquiescement à l'autorité de l'usurpateur, mais seulement soumission à la force.

Le *Times* consacre un long article à la Convention congressionnelle de 38-Louisiana, dont parlent nos dépêches télégraphiques.

Sous le titre "Mieux vaut tard que jamais," le *Times* engage M. Kellogg à revoir à sa proposition primitive et à demander au Congrès d'ordonner une nouvelle élection.

Le *Republican* publie une nouvelle plaidoirie, point par point, en faveur de l'accusé, Kellogg; c'est dans son rôle, passons. Le même journal fait un panégyrique de l'officier de fortune Longstreet, sans attendre qu'il soit mort. Etre défendu par le *Republican*.... pauvre Longstreet!

L'organe radical se livre à quelques divagations à propos des partis en Louisiane. Il voit, dans sa terreur, tout un parti d'assassins prêts à exterminer tous les fonctionnaires de Kellogg — visions d'une conscience coupable!

Le *Republican* admet maintenant, que le gouverneur Warmoth a eu le droit de signer la loi électorale de 1872, promulguée par lui le 20 novembre; mais alors il admet que le bureau Herron, Longstreet, Hawkins a été, à cette date, privé de tout pouvoir et que le bureau De Feriet a été le seul bureau légal. Quel pavé pour Durell et Kellogg!

L'ELECTION DE PARIS.

REVUE DE LA PRESSE PARISIENNE.

Nous lisons dans la *Gazette de France* :

Le langage des vainqueurs et des vaincus du vote d'hier est curieux à étudier.

Les journaux qui ont soutenu la candidature du citoyen Barodet triomphent complètement qu'ils ont l'impudence de se montrer modestes.

Ils sont très heureusement pour le gouvernement et pour notre patrie. Le homme d'Etat de croire qu'ils ne vont pas le congédier tout de suite.

Le premier article de la *République française* est tout dans ce sens :

"La démocratie républicaine éprouvera une grande joie à la nouvelle des résultats qu'elle vient de remporter, non-seulement à Paris, mais dans tous les départements où le scrutin était ouvert.

"La France se retrouve aujourd'hui telle qu'elle s'est toujours connue, amie de la justice et du *progrès*, fière de la *haute dignité* que lui ont conférée entre tous les peuples les nobles principes qu'elle a répandus dans le monde. Elle a ressaisi surtout en dominateur ses fois de plus cette admirable unité qui pelie entre eux tous ses enfants, et qui fait d'elle la nation initiatrice du reste du monde. Paris a été vaincu, la France a été vaincue; mais l'Europe, l'univers tout entier avaient les yeux fixés sur Paris et la France. On était avide de savoir *si ce grand foyer de lumière et de justice était éteint*, si cette flamme bienfaisante et vivace du génie français avait disparu. *Que le monde regarde maintenant!*

"Mais ne croyons pas que nous *avons* TOUT A FAIRE *pour être dignes du noble rôle qu'instinct, les aptitudes, les traditions, les efforts de notre race nous assignent dans le travail commun de l'humanité*. La République, cette création supérieure du génie politique, il est désormais certain que nous la voulons, qu'elle est le gouvernement de notre libre choix. *Souhaitons* après cette mémorable journée du 27 avril, que NUL *parmi les Français ne songe à nous la disputer*. Le gouvernement vient de subir, par sa faute, une défaite dont nous ne devons pas trop triompher.

"Après tout, c'est le gouvernement de la République! Nous lui devons plus que le respect et l'obéissance; c'est notre devoir, ce sera notre honneur de *lui offrir les services et l'assistance que les républicains n'ont jamais marchandés aux magistrats qui procédent de leur principe*. Quel que soit notre vœu dans ce jour de victoire? Il est simple et modeste. Nous demandons en grâce à ceux qui nous ont toujours méconnus, nous *qui sommes majorité* dans le pays, nous lui demandons, pour l'honneur et le bien de la France, de *cesser* enfin de traiter la démocratie en *adversaire et en ennemie*, de gouverner le pays républicain *suivant les principes de la République*, de tourner les regards vers l'avenir au lieu de regarder le passé, et de S'ABANDONNER *avec confiance aux destinées de notre patrie*."

La *République française* publie aussi les lignes suivantes :

"Le vote de Paris est aujourd'hui connu. Ce qu'il faut que la France entière connaisse aussi, c'est le spectacle admirable offert pendant la journée d'hier par la grande cité. Jamais Paris n'avait été à la fois plus animé et plus calme, plus résolu et plus confiant. Malgré la pluie, sous un ciel gris et lourd, on voyait les citoyens, en files non interrompues, se rendre aux sections de vote, dans un ordre parfait. *On peut le dire, la démocratie républicaine passa! hier la revue de ses troupes, et elles ont été trouvées pleines par le nombre, puissantes par la discipline, puissantes par la cohésion.*

"Nous n'en sommes, pour notre part, aucunement surpris, et *la foi patriotique dont notre cœur débordait*, nous pouvons le dire, nous y étions préparés. Nous y étions préparés, parce que nous avions la confiance que tant qu'à duré la campagne électorale, la franchise, le sang-froid, la clairvoyance ont été de notre côté. Aux ambiguïtés, aux équivoques, aux violences, nous avons constamment opposé la force supérieure des principes et du droit. Nos adversaires voulaient l'obscurité; nous réclamions la lumière. Là est tout le secret de notre triomphe!

"Eh bien! il faut qu'on le sache, cette admirable unité de la démocratie républicaine, rien ne pourra plus la détruire; sa clairvoyance, rien ne la mettra plus en défaut; *sa discipline, elle ne la trouvera plus, car cette unité, cette clairvoyance et cette discipline*, acquises au prix de tant de *douleurs et de cruelles épreuves*, *ils ne la perdront et ne la perdront plus*. La démocratie républicaine n'entend *s'en prévaloir* que pour le relèvement de notre bien-aimée patrie et pour l'avancement du progrès et de la justice dans le monde."

Le Rappel reproche amèrement au gouvernement d'avoir laissé entrer à ses officieux que la candidature Barodet était inutile au gouvernement :

"Triste et imprudente tactique, ajoute-t-il, digne de ces politiques qui ont repris, sous la République, leur ancien métier d'officieux! Il nous serait facile aujourd'hui, si en effet nous avions rêvé le renversement du gouvernement, il nous serait facile de nous armer de ces paroles malheureuses et de proclamer sa défaite. Mais nous ne tendrons pas après la bataille un langage différent de celui que nous tenions à la veille du vote.

"Nous n'avons pas déclaré la guerre au gouvernement, et, par conséquent, nous ne l'avons pas vaincu. Nous l'avons rappelé sur le terrain de la République, d'où les intrigues royalistes l'éloignaient peu à peu; nous l'avons rappelé sur le terrain du Message que toute la France avait applaudi et que M. de Rémusat avait eu le tort de n'accepter qu'en termes équivoques.

"Ce qui est vaincu, c'est la royauté, c'est la droite qui la représente. Ce qui triomphe, c'est la République, et celui qui a fait le *Message* ne peut ni s'attrister ni s'effrayer de ce triomphe."

Le *Corsaire* est moins bienveillant pour M. Thiers. Il met du peu soûlement en demeure d'embiaiter le pays de ses représentants des *nouvelles couches*.

"Devant ces élections, qui sont le Waterloo de la réaction, le gouvernement doit comprendre que le règne des classes dirigeantes est fini, et qu'il est temps que le règne de la nation commence."

Econtons maintenant quelques vaincus :

Le *XIXe Siècle* est désolé et il cherche à se persuader à lui-même que si les radicaux ont triomphé, c'est en partie la faute des conservateurs :

"Nous sommes battus. Nous le sommes, comme le sont, hélas! presque toujours les braves gens modérés d'opinion et de langage; nous avons été pris entre deux partis, qui se sont coalisés contre nous. Il est évident que la majorité de ce scrutin se compose de royalistes et de radicaux; les uns qui espèrent, en poussant les choses à l'extrême, nous ramener par une violente réaction à la monarchie qu'ils souhaitent; les autres qui nourrissent des illusions que nous croyons aussi dangereuses que fausses.

"Nous comptions que la population parisienne montrerait *plus de bon sens, plus de fermeté de caractère, plus d'esprit politique!*

Le *Constitutionnel* publie un article dont nous extrayons cet incroyable passage :

"Nous examinerons à loisir quelles peuvent être les conséquences pratiques de l'élection de M. Barodet. Mais nous ne voulons pas tarder à déclarer que nous refusons à voir dans cette élection le triomphe du radicalisme. Paris, Dieu merci! n'en est pas encore là; Paris est encore trop plein des souvenirs de la Commune pour admettre qu'il ait voulu se prononcer pour sa restauration en votant pour l'homme que l'on n'est plus à lui représenter comme le symbole le plus caractérisé de cette effroyable aventure. Au fond, et dans les termes où elle a été posée, l'élection de M. Barodet n'est qu'une protestation décisive contre la paix, par conséquent un acte de négation. Reste donc à savoir si cette protestation, si cet acte, pourront aboutir, s'ils n'échoueront pas au contraire devant l'affirmation résolue des principes essentiels et positifs."

Et c'est le *Constitutionnel*—jadis une des colonnes du parti conservateur—qui envisage ainsi la situation.

Serait-ce par un nouvel effet de son récent dévouement à M. Thiers, et se préparerait-il encore une attitude officieuse dans le cas où M. Thiers, pour notre malheur, accepterait l'avènement de ses ennemis et crotirait encore qu'on peut les modérer en cherchant à les diriger.

Le *Gaulois* publie les lignes suivantes :

"La bête a jeté son cri; la République est morte.

"Ou si la République ne meurt pas, c'est la France qui est irrévocablement perdue.

"Voilà donc où nous ont menés deux années de politique sénile, de compromis coupables, de tolérances indignes et de protections honteuses."

La *Gazette de France*, à laquelle nous avons emprunté ce qui précède, s'exprime elle-même comme suit :

Le résultat des élections est la dénonciation la plus éclatante qui puisse jamais être faite de la faiblesse du parti républicain dit conservateur. Nous avons reproduit les impressions qu'avaient faites sur nous les diverses réunions publiques que nous avons visitées. Si le gouvernement avait été mieux servi par ses agents, il aurait acquis, par les réunions, la preuve de la force du parti révolutionnaire, et était d'autant plus facile de se renseigner de ce côté qu'il y avait déjà eu un précédent que nous avons rappelé à propos de l'élection d'Emile Ollivier. Le gouvernement, mieux inspiré alors, avait su retirer à temps cette candidature officielle. M. de Rémusat, on n'a jamais voulu s'en persuader à l'Elysée, n'a jamais été soutenu que par ces mêmes comités qui défendaient l'empire libéral, le plébiscite, et par ces hommes qui, sans opinion politique et sans principe, se mettent à la remorque de tous les gouvernements.

Voici maintenant le langage de la *Patrie* :

Le scrutin d'hier, celui de Paris comme celui des départements, ne nous étonne ni ne nous effraie.

Il ne nous étonne pas, car depuis bien longtemps, nous avons prévu et nous avons, Dieu merci! assez répété qu'avec les compromis sans cesse renouvelés à l'adresse des radicaux, qu'avec les compromis, les finesses maladroites contre les conservateurs et les caresses dangereuses pour les partis extrêmes, le gouvernement de M. Thiers en arriverait à être dupé à son tour, joué et battu par ceux qui l'ont hier joué et défait, et qui des ce matin reconnaissent, comme la *République française*, à lui faire des avances et à essayer de lui prouver qu'il doit être, en définitive, battu et content. Ainsi se démontre et s'affirme de plus en plus, à chaque occasion, cette vérité que la République ne peut être que radicale, et que tous les efforts tentés pour la maintenir dans la rectitude et la modération ne sont que d'inutiles efforts.

Ce scrutin, qui ne nous étonne pas, ne nous effraie pas non plus. A beaucoup d'égards, il nous rassure. Il nous rassure, parce qu'il situation qu'il accuse va certainement donner aux conservateurs, et notamment à la majorité de l'Assemblée nationale, une énergie, une vigueur, une fermeté dans les résolutions que leur ont manqué jusqu'ici, et dont l'absence qui intermittence regrettable ont été, ils doivent bien le voir, une des causes, principales des revers remportés hier par les radicaux. Nous ne pouvons mettre en doute que l'Assemblée nationale ne comprenne, à sa rentrée, que depuis deux ans elle s'est montrée trop molle, trop complaisante envers des ministres qui, à l'exemple de M. Jules Simon, n'ont reconnu ses bontés que par des injures; qu'elle s'est trop laissé diriger par le gouvernement d'un vieillard incertain et changeant, et qu'en fin il faut qu'elle se mette elle-même à la tête du mouvement décisif et vigoureux, qui seul peut résister à la détente et à la vigueur des jacobins. Non point que l'Assemblée doive, pour cela, songer à renverser M. Thiers; ce n'est pas ce que nous prétendons, mais elle doit, par son attitude, lui montrer que le temps des faiblesses et des atermoiements est passé. Le son de sa propre mémoire, le son de la mémoire de M. Thiers exige qu'elle agisse ainsi. Elle ne doit pas permettre qu'on dise dans l'histoire: "Une assemblée profondément conservatrice, qui avait chassé pour chef de l'Etat un conservateur, a montré si peu de chaudeur et si peu d'énergie, qu'au bout de trois ans elle avait livré le pays aux mains des radicaux, et s'est retirée laissant la révolution plus arrogante et plus puissante que jamais."

Nous emprunterons également à la *Patrie* ce qui suit : la *France*, le *Soir* et le *Temps* ne nous sont pas encore parvenus.

Paris, à l'heure présente, ne parle et ne s'occupe que d'une chose : de l'élection d'hier et du triomphe du citoyen Barodet. Jamais l'empressement à voter n'a été plus grand.

Les journaux rouges exultent; les journaux présidentiels sont totalement déconfits; les journaux conservateurs s'attendaient à ce résultat et n'en sont que très médiocrement surpris.

Paris Journal apprécie en deux mots le vote d'hier :

La défaite de M. de Rémusat n'est pas une défaite pour les conservateurs, puisque la candidature de M. de Rémusat avait été conduite sans eux, contre eux, plutôt qu'avec eux.

Elle n'est une défaite que pour le gouvernement de M. Thiers; elle lui montre où l'on va en cherchant un appui chez ses ennemis, en divisant et en décourageant les gens de bien.

Le *Gaulois*, dans un langage très énergique, voit enfin se dégager l'équivoque qui pesait sur nous, et il dit avec raison :

C'est le grand combat qui s'engage entre la Commune d'un côté et la réaction de l'autre; ils sont 190,000 : nous sommes, nous, 27,000; soit! Nous nous sentons de taille à nous mesurer. Et ces chiffres de 27,000, qui va exciter les railleries et les dédains de ces associés d'hier, ces maîtres aujourd'hui, se grossira vite, aller! de tous ces braves gens qui vont enfin, après longtemps, hélas! et que nous avons vus, cette nuit, sur les boulevards, consternés, abîmés dans le trouble et la honte!

Rappelons-nous que M. Thiers lui-même a pris soin de dire : "*La République sera conservatrice ou ne sera pas.*"

Le *XIXe Siècle*, journal présidentiel, et qui a défendu avec ardeur la candidature de M. de Rémusat, cherche à expliquer l'immense déconvenue des républicains conservateurs :

Mais comment expliquer que le candidat de la coalition légitimo-bonapartiste n'ait pas réuni trente mille voix? Personne assurément, même parmi les vainqueurs d'hier, n'oserait affirmer que Paris ne compte pas trente mille partisans de la monarchie ou de la royauté. Or, il n'y a jamais eu moins d'abstentions, au scrutin du 27 avril. Il faut donc croire que tous les électeurs de M. Barodet ne sont pas ce qu'on vain peuple pense; tous ne sont pas des partisans du suffrage universel; mais beaucoup sont des pêcheurs en eau trouble, beaucoup ont joué le rôle bien connu des *blouses blanches* de l'Empire, beaucoup ont voté pour Barodet.

Interrogez le scrutin de chaque arrondissement; compulsez les votes des arrondissements dits conservateurs, des quartiers réputés réactionnaires, et vous comprendrez peut-être ce mot que nous avons entendu, de nos oreilles entendu, dans une des sections du 16me arrondissement, et qu'on nous pardonnera d'imprimer dans son odieuse brutalité : la République est un abcès, il faut qu'il crève!

L'honnête citoyen qui s'exprimait de la sorte votait contre M. de Rémusat, le républicain conservateur; contre le colonel Stoffel, le monarchiste; pour Barodet le républicain radical!

Plus facile à dire qu'à prouver! Le fait brutal est là : les républicains radicaux ont battu les républicains conservateurs; la majorité des électeurs parisiens est pour le gouvernement de la Commune contre M. Thiers. Voilà la réalité.

—Le gouvernement prussien a décidé la mise en fabrication de 1,500,000 fusils Mauser, en y comprenant les 150,000 qui ont été mis en commande, avec 100 millions de cartouches, à Birmingham, aux usines de la "National small arms and ammunition Company". Le coût, pour le fusil Mauser est de 11 mill.; la charge pèse 4 gr. 66 et la balle 24 gr. 6. Ce fusil est inférieur sous tous les rapports (sauf celui du nombre de cartouches transportés) à notre fusil Henry Martini, dont le calibre est de 11 mill. 4; la charge pesant 5 gr. 5 et la balle 31 gr. 1.

Le général américain Berdan a soumissionné la confection de 50 millions de tubes métalliques pour cartouches; ces tubes pourraient réservoir quinze fois, dit-on. Ces cartouches sont destinées aux exercices du temps de paix; elles devront être assez solides pour être employées dans des chambres de calibres sarrasdis, par l'usage, ce qui détermine des craquements et rôté de la culasse quand l'enveloppe n'est pas très résistante. Elles seront aussi l'avantage de protéger la poudre contre l'humidité, comme toute cartouches voudrions voir exécuter quelques expériences pour savoir si elles se comportent mieux que nos cartouches Henry, formées par l'enroulement d'une feuille de cinquant.

(*Engineer.*)

J'Incident Jules Simon.

On a vu, hier, dans nos dépêches que M. de Goulard ne veut plus rester dans le Cabinet de M. Thiers avec M. Jules Simon. L'origine du différend est à découvert du ministre de l'instruction publique dont nous avons cité un passage du discours d'hier, et dont il a donné lire devant la commission de permanence.

COMMISSION DE PERMANENCE.

Séance du 26 avril.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

La commission de permanence a tenu hier à Versailles sa troisième réunion. Voici le compte-rendu du *Journal des Débats* :

Deux incidents importants ont été soulevés: le premier, par l'honorable M. Adam, député des Hautes-Pyrénées, relativement à la situation des communes avoisinant la frontière d'Espagne et aux instructions données aux agents français au sujet des Espagnols résidant ou réfugiés dans ces localités; le second, par l'honorable M. Delille, député de la Creuse, à propos de discours que M. Jules Simon a prononcé à la Sorbonne devant l'Assemblée générale des délégués des Sociétés savantes, samedi dernier.

Dans une réunion particulière, tenue vendredi chez M. Amédée Lefèvre-Pontalis et à laquelle assistaient MM. Pradié, Daguilhon-Lasselve, de Montaignac, Callet, Delille, de Limairac, Tailland, Desbassyns de Richemont, Baragnon et le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, il avait été arrêté que la commission de permanence ne devait pas laisser passer sans protestation des paroles, — considérées comme étant de nature à blesser la dignité de l'Assemblée, — prononcées par le ministre de l'instruction publique. M. Delille, qui avait annoncé l'intention de poser à ce sujet une question au gouvernement, a obtenu l'assent unanimes des députés réunis chez M. Amédée Lefèvre-Pontalis.

La séance est ouverte à deux heures. Personne ne demandant la parole en l'absence des ministres, M. le président Buffet donne l'ordre d'introduire les représentants du gouvernement. MM. de Goulard, ministre de l'intérieur, et de Fourton, ministre des travaux publics, sont introduits et prennent place au bureau.

Après l'incident relatif aux réfugiés espagnols, M. le président donne la parole à M. Delille.

M. Delille. — Pendant que la commission de permanence croyait devoir, dans une sage réserve, s'interdire toutes questions qui auraient pu créer des causes d'agitation, M. le ministre de l'instruction publique prononçait, devant les délégués de toutes les sociétés savantes des départements, des paroles qui ont excité un grand étonnement.

Sans doute, deux rédactions du discours ont été publiées, et les fortes les deux sont inspirées par le même esprit.

Dans la première, les attaques contre l'Assemblée sont directes, sans ménagements.

Dans la seconde, insérée au *Journal officiel*, la scène que la commission puisse retenir, la pensée est la même, mais les attaques sont plus voilées.

"M. Thiers, y est-il dit, a seul contribué à la libération du territoire, au milieu de difficultés sans cesse renaissantes. Les gens se sont ralliés autour de lui la lutte des partis."

Quel sens peut-on donner à ces paroles, lorsque l'orateur ne trouve aucune expression pour associer l'Assemblée dans la reconnaissance que le pays doit à M. le Président pour le concours plein d'abnégation et de patriotisme qu'elle lui a donné?

Les ennemis de l'Assemblée et du gouvernement cherchent en toutes circonstances à diviser les pouvoirs publics; ils méconnaissent ainsi l'abnégation dont l'Assemblée a donné tant de preuves, afin de faciliter l'heure de la libération du territoire.

C'est au moment où les plus ardentes passions sont déchaînées, que M. le ministre de l'instruction publique, rendant à M. le président de la république des hommages bien mérités, n'a au trouver aucune parole pour accorder à l'Assemblée la juste témoignage qui lui est dû.

L'Assemblée avait été plus équitable.

En déclarant à la séance du 17 mars que M. Thiers avait bien mérité de la patrie, elle adressait ses remerciments à tous les membres du cabinet qui l'avaient secondé dans l'œuvre de la libération, et rappelait que les résultats heureux obtenus n'avaient pu être réalisés que par le concours généreux du pays.

M. Delille affirme que la réponse du gouvernement ne saurait être doutense, s'on lui demandait de protester contre l'interprétation donnée au discours prononcé à la Sorbonne.

M. le président de la république et ses ministres, dans la manière dont ils ont accordé à l'Assemblée les éloges qui lui sont dus pour avoir, par sa sagesse, carté toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer à la prompte libération du territoire.

M. Delille se borne à protester, au nom de ses collègues, contre l'interprétation donnée aux paroles du ministre, regrettant que l'honorable ministre ait cru devoir, en contredisant sa pensée, écarté toute interprétation fâcheuse contre l'Assemblée.

Il ajoute que c'est au moment même où samedi dernier, M. Jules Simon faisait preuve de sagesse, que M. Jules Simon, au lieu de l'inviter, agitait le pays par des paroles inopportunes.

M. Laboulaye fait observer que les paroles attribuées à M. Jules Simon dans le journal le *Soir* ont été démenties par le ministre de l'instruction publique. La seule version que l'on puisse invoquer est celle du *Journal officiel*. Le passage indiqué dans le *Journal officiel* n'offre point la gravité qu'on lui prête; il ne s'adresse pas à l'Assemblée mais aux-parts. Au surplus, il s'étonne que cette sorte de question ait été adressée en l'absence du ministre incriminé, et sans que celui-ci ait été prévenu. Il ne faut pas accuser ainsi un homme qui n'est pas là pour se défendre, et surtout sur des paroles qui prêtent aux sens les plus divers. C'est devant l'Assemblée qu'il faut interpeller sur ce point M. le ministre de l'instruction publique.

M. Delille répond que M. Laboulaye s'est mépris; qu'il ne s'agit nullement d'une interpellation, ni même d'une question. Sa pensée est simplement de constater un fait regrettable, et il le regrette même pas au gouvernement, ne doutant pas qu'il ne désapprouve les paroles de M. Jules Simon. Il ajoute que le vœu émis par les paroles publiées par le *Soir* n'ont pas été reproduites dans le *Journal officiel*, mais si les bruits qui circulent sont fondés, on s'expliquerait difficilement M. Jules Simon ne les a pas désavouées dans le journal le *Soir*. Ce journal aurait, dit-on, entre les mains le texte du discours. Quoi qu'il en soit, et en s'en tenant à la version même du *Journal officiel*, M. Delille persiste à considérer les paroles du ministre comme profondément regrettables.

M. de Goulard, ministre de l'intérieur, n'hésite pas à déclarer que la version insérée dans le journal le *Soir* n'était pas admissible et qu'elle ne pouvait être excusable.

En présence des observations qui lui ont été faites dès le soir même, M. Jules Simon a adressé à ses collègues que la version du *Soir* était inexacte et ne pouvait guère les paroles. En effet, ajoute M. de Goulard, les expressions rapportées par ce journal étaient injustes et inconvenantes vis-à-vis de l'Assemblée.

Quant au texte du *Journal officiel*, le seul dont on doive tenir compte, il ne peut justifier les réclamations si vives portées devant la commission par M. Delille. Au surplus, si cette rédaction est susceptible de deux interprétations, nous ne pouvons pas la responsabilité de ces paroles; elles appartiennent à celui qui les a prononcées, et qui, seul, aurait à les expliquer le jour où une interpellation lui serait adressée.

La séance est levée à deux heures et demie.

RAPPROCHEMENTS ÉLECTORAUX.

Sous le titre de *Rapprochements électoraux*, on lit dans *Paris-Journal* :

Voici la quatrième fois que les électeurs de Paris sont appelés à élire des députés depuis 1871. Nous donnons ci-après le tableau, à ces quatre dates, du nombre des inscrits et des votants :

Dates.	Inscrits.	Votants.
8 février 1871	547,868	328,970
2 juillet 1871	450,774	247,000
7 janvier 1872	458,093	245,000
27 avril 1873	456,559	337,867

Ce qu'il faut remarquer là-dedans, c'est que, à mesure que le chiffre des inscrits est devenu moindre, le nombre des votants a augmenté.

Le nombre des abstentions a été en février 1871 de.....

En juillet, de	211,000
En janvier 1872, de	213,000
En avril 1873, de	118,692

C'est donc aujourd'hui près de 100,000 abstentions de moins que lors de la dernière élection.

Ce qu'il y a de curieux à faire remarquer, ce sont les différents candidats nommés dans Paris, avec le chiffre de votes obtenus :

FÉVRIER 1871.

Louis Blanc a été nommé par	216,471
Garibaldi	200,000
Gambetta	191,211
Félix Pyat	141,118
Amiral Pothuau	139,243
Lockroy	134,655
THIERS	102,945

JUILLET 1871.

Wolowski	147,042
Gambetta	118,327
De Cissey	109,790

JANVIER 1872.

Vantrain	121,158

AVRIL 1873.

BARODET	180,143

Le département de la Seine doit être représenté à la Chambre par 43 députés. Par suite d'option, de démission ou de morts, on a déjà, avec l'élection d'aujourd'hui, renouvelé 22 des membres de la députation parisienne.

—Le bilan d'une grève :

D'après des calculs faits par des statisticiens anglais, la grève des mineurs et fondeurs du pays de Galles a coûté environ 2,000,000 de livres sterling (50,000,000 fr.); sur cette somme, les ouvriers ont perdu 800,000 liv. sterl. (20,000,000 fr.), en salaires seulement.

Il y a eu 65,000 personnes sans ouvrage tout le temps que la grève a duré.

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

Jeudi, 15 Mai,
Première représentation de la Saison, de des Lofing-wolf,
Le Bal masqué,
MM. ROCHEREAU,
Nouvelle Saison de la Troupe Cavanagh.
ESTRA DIAVOLO.
Représentation dans le rapide ...

Vendredi, 16 Mai,
Bénéfice annuel de J. Kittredge.
On donnera, à cette occasion,
THE IRISH LION.
Nouvelles scènes de la Troupe Cavanagh.
THE YOUNG WIDOWER.
ROMEO JAPPIER JENKINS.
Matinée d'adieu—dimanche à midi. 10 mai

Théâtre des Variétés.

Vendredi Soir, 16 Mai.
PARCES 1—PARCES 1—PARCES 1
Le plus grand humoriste vivant,
THE FAT CHEVALIER TUTOR
(Mr. A. M. Grieved.)
Dernière de Grandes Conférences.
"INJUN MEAL,"
Qui est obtenu un succès de fou rire dans toutes les principales villes d'Etat et de l'Union.
"The white man has followed the Injun, the scary of the red man until the red man hasn't a red cent."
"Ye that have tears to shed, prepare to shed them now."
PRIX D'ENTRÉE—COMME TOUJOURS.
Le contrôle sera ouvert Lundi. Pas de prix extra pour les loges réservés.
Le Wigwam sera ouvert à 7 heures. Le Injun Talk commence à 8 heures.
MATINÉE INJUN MEAL SAMEDI.
10 mai—

Le Grand Musée d'Anatomie,
Au No 46 de rue St-Charles,
Est ouvert tous les jours, pour les messieurs et seulement. Une LECTURE sur la hideuse nature, etc., vérité et nature; effet d'étreuse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port; le prix en est de 25 cents. S'adresser au Secrétaire du Musée d'Anatomie, No 46 de la rue Charles, Nlle-Orléans. 7mai—1m

JARDIN DE MAGNOLIA.

La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour piquenniques, fêtes de famille, dîners, soupers, etc.
OUVERT CHAQUE JOUR.
Le dimanche, grand concert gratuit.
Restaurant et barre pourvus de mets et de liqueurs de choix.
Les jours de la semaine on aura l'usage du jardin pour rien.
6 mai—1m RICHARD HOMANN.

GRAND BAL PARE
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A LA SALLE DE L'OPÉRA,
LE SAMEDI, 17 MAI 1873.
Le produit de ce bal devant être affecté à la caisse de Bienfaisance.
La direction du bal désire soumettre à notre ...
Tout le monde sait que la Société Française a ...
Voici le compte-rendu du *Journal des Débats* :
Deux incidents importants ont été soulevés ...
Le plus grand humoriste vivant.
THE FAT CHEVALIER TUTOR
(Mr. A. M. Grieved.)
Dernière de Grandes Conférences.
"INJUN MEAL,"
Qui est obtenu un succès de fou rire dans toutes ...
"The white man has followed the Injun, the scary of the red man until the red man hasn't a red cent."
"Ye that have tears to shed, prepare to shed them now."
PRIX D'ENTRÉE—COMME TOUJOURS.
Le contrôle sera ouvert Lundi. Pas de prix extra pour les loges réservés.
Le Wigwam sera ouvert à 7 heures. Le Injun Talk commence à 8 heures.
MATINÉE INJUN MEAL SAMEDI.
10 mai—

Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
A VINGT-DEUX DES ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'engagement en date de leur résidence, sont dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat, qu'aux termes d'une décision émanée du ministère de la justice, ils ont la faculté de déclarer, par voie de correspondance, leur option en faveur de la nationalité française, et qu'en vertu de la demande qu'ils en feront à tout agent consulaire de France avec mention exacte de leurs noms, prénoms, profession, date et lieu de naissance, etc., il leur sera envoyé, pour être retourné de leur signature, le certificat constatant leur déclaration d'option. Le délai pour formuler ces demandes expire le 30 septembre 1873.
Nlle-Orléans, 20 fév. 1873. 21 fév—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mme LAVILLEBRUVERE et DERON
No 75, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
Rentrée des classes, LUNDI, 3 septembre.
20mai—1m

DOOLEY'S YEAST POWDER
BEST
TRY IT SOLD BY GROCERS

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE.
TKNU PARIS PASTEAU,
(Successeur de LOUIS J. DONATAT)
No 114 Rue Conti, entre Royale et Bienville.
Table d'hôte de midi à 1 heure et demie et de soir à 7 heures.
Bière de Lafayette.
Vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Rhin, Malaga, Madère, Xérès, Malvoisie, Tokay, Lacrima Christi, Cognac, Rhum, Whisky, Absinthe, Bitter, Vermouth, Kirsch, Curaçao, Menthe, Anisette, Ratafia, Bière de Munich, Ale, Porter, Cidre, Limonade, Eau de Seltz, Eau de Vichy, Eau de Selles, Eau de Bonne, Eau de Pougues, Eau de Sedlitz, Eau de Vals, Eau de Bussang, Eau de Contrexeville, Eau de Vittel, Eau de Martigny, Eau de Sirop, Eau de Groseille, Eau de Cerise, Eau de Framboise, Eau de Menthe, Eau de Fleurs d'Oranger, Eau de Fleurs de Sureau, Eau de Fleurs de Tilleul, Eau de Fleurs de Pêcher, Eau de Fleurs de Cerisier, Eau de Fleurs de Pommier, Eau de Fleurs de Poirier, Eau de Fleurs de Prunier, Eau de Fleurs de Vigne, Eau de Fleurs de Groseilliers, Eau de Fleurs de Framboisier, Eau de Fleurs de Fraisier, Eau de Fleurs de Cassis, Eau de Fleurs de Menthe, Eau de Fleurs de Citronnier, Eau de Fleurs de Mandarinier, Eau de Fleurs de Bigarradier, Eau de Fleurs de Cédratier, Eau de Fleurs de Pomelier, Eau de Fleurs de Citronnelle, Eau de Fleurs de Verveine, Eau de Fleurs de Lavande, Eau de Fleurs de Thym, Eau de Fleurs de Romarin, Eau de Fleurs de Sauge, Eau de Fleurs de Menthe, Eau de Fleurs de Cannelle, Eau de Fleurs de Girofle, Eau de Fleurs de Muscade, Eau de Fleurs de Vanille, Eau de Fleurs de Cacao, Eau de Fleurs de Café, Eau de Fleurs de Thé